



Proposition tarifaire Plobsheim 2021 - 2022

Centre de Plobsheim - Périscolaire et Extrascolaire

T1 > 2100		
	Formule annualisée	A l'unité
Midi		
Périscolaire midi 1 jour	44,2	14,50
Périscolaire midi 2 jours	86,3	
Périscolaire midi 3 jours	126,4	
Périscolaire midi 4 jours	164,1	
Soir		
Périscolaire soir 1 jour	29,9	9,80
Périscolaire soir 2 jours	58,4	
Périscolaire soir 3 jours	85,6	
Périscolaire soir 4 jours	111,2	
Midi + Soir		
Périscolaire journée 1 jour	61,5	20,70
Périscolaire journée 2 jours	125,9	
Périscolaire journée 3 jours	184,5	
Périscolaire journée 4 jours	252,5	
Mercredi		
Mercredi journée 08h00 - 18h30	59,6	20,0
Mercredi matin + repas 08h00 - 14h00	37,7	13,0
Semaine Midi + Soir + Mercredi		
Semaine (périsco + mercredi)	280,8	
Vacances		
Vacances (1 journée)		20,0
Vacances (4 journées)		75,3
Vacances (5 journées)		90,2
Pass vacances		
Pass vacances 3 semaines	25,4	
Pass vacances 5 semaines	42,4	

T2 : 1801 - 2100		
	Formule annualisée	A l'unité
Midi		
	42,5	13,90
	83,0	
	121,5	
	157,8	
Soir		
	28,8	9,40
	56,2	
	82,3	
	106,9	
Midi + Soir		
	59,1	19,90
	121,1	
	177,4	
	242,8	
Mercredi		
	57,3	19,3
	36,3	12,5
Semaine Midi + Soir + Mercredi		
	270,0	
Vacances		
		19,3
		72,4
		86,7
Pass vacances		
	24,5	
	40,8	

T3 : 1501 - 1800		
	Formule annualisée	A l'unité
Midi		
	40,8	13,40
	79,8	
	116,8	
	151,7	
Soir		
	27,7	9,10
	54,0	
	79,2	
	102,8	
Midi + Soir		
	56,9	19,10
	116,4	
	170,6	
	233,5	
Mercredi		
	55,1	18,5
	34,9	12,0
Semaine Midi + Soir + Mercredi		
	259,6	
Vacances		
		18,5
		69,7
		83,4
Pass vacances		
	23,5	
	39,2	

T4 : 1001 - 1500		
	Formule annualisée	A l'unité
Midi		
Périscolaire midi 1 jour	38,5	12,60
Périscolaire midi 2 jours	75,3	
Périscolaire midi 3 jours	110,2	
Périscolaire midi 4 jours	143,1	
Soir		
Périscolaire soir 1 jour	26,1	8,60
Périscolaire soir 2 jours	51,0	
Périscolaire soir 3 jours	74,7	
Périscolaire soir 4 jours	97,0	
Midi + Soir		
Périscolaire journée 1 jour	53,6	18,00
Périscolaire journée 2 jours	109,8	
Périscolaire journée 3 jours	160,9	
Périscolaire journée 4 jours	220,2	
Mercredi		
Mercredi journée 08h00 - 18h30	52,0	17,5
Mercredi matin + repas 08h00 - 14h00	32,9	11,3
Semaine Midi + Soir + Mercredi		
Semaine (périsco + mercredi)	244,9	
Vacances		
Vacances (1 journée)		17,5
Vacances (4 journées)		65,7
Vacances (5 journées)		78,7
Pass vacances		
Pass vacances 3 semaines	22,2	
Pass vacances 5 semaines	37,0	

T5 : 701 - 1000		
	Formule annualisée	A l'unité
Midi		
	36,6	12,00
	71,5	
	104,7	
	136,0	
Soir		
	24,8	8,10
	48,4	
	70,9	
	92,1	
Midi + Soir		
	51,0	17,10
	104,3	
	152,9	
	209,2	
Mercredi		
	49,4	16,6
	31,2	10,8
Semaine Midi + Soir + Mercredi		
	232,7	
Vacances		
		16,6
		62,4
		74,7
Pass vacances		
	21,1	
	35,1	

T6 : 501 - 700		
	Formule annualisée	A l'unité
Midi		
	33,9	11,10
	66,2	
	97,0	
	125,9	
Soir		
	23,0	7,50
	44,9	
	65,7	
	85,3	
Midi + Soir		
	47,2	15,90
	96,6	
	141,6	
	193,8	
Mercredi		
	45,8	15,4
	28,9	10,0
Semaine Midi + Soir + Mercredi		
	215,5	
Vacances		
		15,4
		57,8
		69,2
Pass vacances		
	19,5	
	32,5	

T7 : 0 - 500		
	Formule annualisée	A l'unité
Midi		
	27,0	8,90
	52,7	
	77,2	
	100,2	
Soir		
	18,3	6,00
	35,7	
	52,3	
	67,9	
Midi + Soir		
	37,6	12,60
	76,9	
	112,7	
	154,2	
Mercredi		
	36,4	12,2
	23,0	7,9
Semaine Midi + Soir + Mercredi		
	171,5	
Vacances		
		12,2
		46,0
		55,1
Pass vacances		
	15,5	
	25,9	

Tarifs établis en fonction des Quotients Familiaux établis par la CAF. En cas de non justification d'appartenance à tel Quotient Familial, le tarif le plus élevé sera automatiquement appliqué.

La formule annualisée est un forfait payé mensuellement. Une fois cette formule adoptée, seuls des cas de forces majeures peuvent motiver un changement de régime. Le forfait de la formule annualisée est à régler chaque mois durant toute la période d'ouverture du centre de septembre à juin de l'année suivante. (base d'une année scolaire). Base forfaitaire minimum facturée de 15 % sur les formules annualisées (hors pass vacances).

Les formules périscolaire 1 jour, 2 ou 3 jours, ne s'appliquent que pour une inscription midi et soir sur la même journée (tous les lundis, mardis, jeudis ou vendredis)

Baisse de 5% pour le 2ème enfant inscrit. Baisse de 10% pour le 3ème enfant inscrit. Majoration de 30% pour les non résidents de la Commune de Plobsheim.

Tout dépassement des horaires d'arrivée et de sortie seront facturés 7,5€.
En cas de sortie ou projet spécifique: supplément de 5,2€ l'unité.

Le forfait 4 jours (vacances) n'est possible que pour les semaines incomplètes (ex: jour férié)

Le Pass vacances est valable pour 3 ou 5 semaines complètes sur le temps des petites ou des grandes vacances. Une semaine entamée est une semaine déduite. Le pass est utilisable pour les semaines de vacances sur le temps de l'année scolaire du 1er septembre au 31 août de l'année suivante. Aucun report de semaines non consommées ne pourra être effectué sur l'année suivante. Le pass vacances fonctionne sur le principe d'un forfait payable mensuellement sur 10 mois d'activité de septembre à juin de l'année suivante.